
Procès-verbal de la 3^e séance ordinaire du Conseil d'établissement du
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE PAVILLON-DE-L'AVENIR tenue par Teams
le mardi 8 février 2022 à 16 h 30

Sont présents : M^{mes} Mélanie Binette
Marie-Noëlle Lafontaine
Mélissa Rousseau

MM. Gino Albert
François Bilodeau
André Cadorette
Frédéric Létourneau
Benoit Ouellet
Dominic St-Pierre
Louis-Marie Vaillancourt

Sont absents : Rébecca Pauzé-Bussières

Bruno Castonguay
Kévin Lafrance
Jean-François Rousseau

1. Mot de bienvenue et vérification du quorum

Ouverture de l'assemblée à 16 h 30. Après vérification des présences, on constate qu'il y a quorum. M. Benoît Ouellet, directeur de centre, souhaite la bienvenue à tous.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CÉ 2021-2022_226

M. Ouellet procède à la lecture de l'ordre du jour.

Aucun point n'est ajouté, mais le point « **Autres points** » demeure ouvert.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Gino Albert.

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption du procès-verbal de la dernière rencontre

CÉ 2021-2022_227

Puisque que le procès-verbal de la rencontre du 7 décembre 2021 a été acheminé avant la séance tenante, nous nous abstenons d'en faire la lecture.

L'adoption du procès-verbal de la séance du 7 décembre 2021 est proposée par Frédéric Létourneau.

Adopté à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

M. Ouellet désire faire un suivi concernant le point 5 intitulé **Campagne de promotion-valorisation du CFP Pavillon-de-l'Avenir**. La semaine dernière, nous avons rencontré les

gens d'une firme qui recrute à l'International, dans les pays francophones. Pour notre centre de formation, les élèves provenant de l'International nous procurent 20 % de nos revenus. À cela s'ajoute nos enveloppes budgétaires, ce qui nous permet de démarrer des groupes.

Un suivi est également fait concernant le point 8 intitulé **Plan de lutte relatif à l'intimidation et au harcèlement**. M. Gino Albert proposait une formulation différente de la politique afin d'empêcher une utilisation abusive. M. Ouellet mentionne que l'adoption du plan de lutte sera effectuée lors de la prochaine rencontre.

5. État des inscriptions pour la session d'hiver 2022

Monsieur Ouellet dresse un portrait de l'état des inscriptions pour les groupes qui ont démarré en janvier dernier (DEP en électricité et en charpenterie-menuiserie). Pour le DEP en soins infirmiers (SASI express), il démarrera le 14 mars prochain avec 22 élèves. Les enseignants proviendront du réseau de la santé. Concernant le nouvel AEP Soutien administratif au secteur clinique, cette formation débutera le 14 février prochain.

M. Ouellet affirme être très satisfaits de la tournure des inscriptions pour cette année, en indiquant que le centre de formation aura admis un total d'environ 850 élèves, ce qui est plus élevé que par les années précédentes.

6. Projet duale usinage – État de la situation

M. Ouellet mentionne que les dates sont fixées et que nous sommes actuellement en attente de l'acceptation par la CPMT. L'alternance travail-études en usinage débutera en août 2022. Les heures de formation pour cette formation seront établies comme suit : près de 800 heures seront faites en entreprise et 1000 heures au centre de formation professionnelle. Jusqu'à maintenant, le service des admissions a reçu 18 demandes pour la prochaine cohorte.

Depuis décembre, le centre fait de la promotion. Il y a également du recrutement qui est effectué en entreprise afin de spécialiser des travailleurs déjà sur place. Plusieurs entreprises participeront au projet. Par ailleurs, seul le Centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir donnera cette formation en usinage pour la région du Bas-St-Laurent – Gaspésie.

7. Budget révisé

M. Ouellet mentionne que le budget révisé sera présenté lors de la séance prévue en avril prochain.

8. Consultation sur l'organisation scolaire 2022-2025

CÉ 2021-2022_228

a) Plan triennal 2022-2025

M. Ouellet fait l'explication du Plan triennal 2022-2025, qui consiste à décrire l'utilisation faite pour nos bâtiments (CFP et l'Envol).

b) Liste des écoles 2022-2023

La liste des écoles 2022-2023 est déposée, les bâtiments dédiés au centre de formation professionnelle Pavillon-de-l'Avenir y figurent.

c) Actes d'établissement 2022-2023

M. Ouellet fait l'explication des actes d'établissement pour 2022-2023.

L'adoption de la consultation sur l'organisation scolaire 2022-2025 qui comprend le Plan triennal 2022-2025, la Liste des écoles 2022-2023 ainsi que les Actes d'établissement 2022-2023 est proposée par Mélissa Rousseau.

Adopté à l'unanimité.

9. Demande de commandite

Cette demande a été déjà approuvée à la séance précédente. La demande de sollicitation pour les commandites avait été proposée par Gino Albert.

10. Autres points

Dès le début mars, Mme Élisabeth Côté viendra se joindre à l'équipe du CFP à temps partiel (3 journées par semaine) et à temps plein à partir de juillet. Son mandat sera d'effectuer du recrutement à international ainsi que développer le volet des communications du centre de formation.

11. Période de question du public

Il n'y a pas de public.

12. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mardi 26 avril 2022 à 16 h 30 au local 3012.

13. Clôture de la séance

Tous les points ayant été épuisés, André Cadorette propose la levée de la séance à 17 h 10.

Mélanie Binette, présidente

Benoît Ouellet, directeur

/mnl